



Formation professionnelle

Pro-paille : Respecter les règles professionnelles CP 2012 caractérisant le matériau paille comme isolant de structures et support d'enduits

DATES : 5 sessions proposées :

- Session 1 : 09 - 13 mars 2026
- Session 2 : 18-22 mai 2026
- Session 3 : 20-24 juillet 2026
- Session 4 : 28 sept.-02 oct. 2026
- Session 5 : 02-06 novembre 2026

DUREE : 5 Jours, soit 37,5 heures

HORAIRES : 9h - 17h30

LIEU(X) :

Parties théoriques tous les matins + la journée entière le vendredi :

117 rue Pierre Passemard - 69210 L'Arbresle

Mises en pratique les après-midis du lundi au jeudi :

60 chemin du Jacquemet - 69890 La Tour de Salvagny

TARIF :

Entreprise : 1 500 € net de taxes

Demandeur d'emploi, auto-financement : 875 € net.

Ce tarif comprend la fourniture d'un exemplaire des règles professionnelles.

Des financements sont disponibles pour les professionnels en activité et les demandeurs d'emploi. La formation n'est pas éligible au financement CPF.

CONTACT : Pôle Former – Camille LEGROS

09 70 70 00 93 - cl@oikos-ecoconstruction.com

Pour toute question liée à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

INSCRIPTIONS ET MODALITES D'ACCES :

RDV sur notre page web, rubrique [inscriptions](#)

FOURNITURE(S) A PREVOIR : Matériel de prise de note, calculatrice, vêtements de travail, équipement de sécurité (lunette, chaussures, gants).

PUBLIC : Tous les professionnel.les du bâtiment et notamment : architectes, maitres d'œuvre, maitres d'ouvrage secteurs privé et public, ingénieurs en bureaux d'études, charpentiers, maçons...



OBJECTIF : Respecter les règles professionnelles CP 2012 caractérisant le matériau paille comme isolant de structures et support d'enduits

CONTENU PEDAGOGIQUE ET PRESENTATION DE LA FORMATION :

Les Règles Professionnelles de construction en paille rédigées par le Réseau Français de Construction en Paille (RFCP <https://www.rfcp.fr>) constituent le cadre officiel et normatif applicable en France. Elles définissent les règles de mise en œuvre du matériau paille en tant qu'isolant de structure et support d'enduits.

La formation permet d'aborder les aspects théoriques et pratiques décrits dans les Règles Pro CP 2012.

Le contenu pourra être adapté en fonction des besoins du groupe, un tour de table des attentes des stagiaires sera effectué en début de formation.

MODALITES PEDAGOGIQUES :

La formation est articulée autour des Règles Professionnelles de construction en paille CP 2012.

Les notions théoriques nécessaires sont dispensées au fur et à mesure de l'avancement des exercices pratiques.

Les exposés s'appuient sur des cas concrets et des retours d'expériences.

Les exercices sont réalisés par les stagiaires sur une maquette en ossature bois à taille réelle.

EVALUATION :

un examen final donnant lieu à une attestation de réussite valide la formation.

INTERVENANTS :

La Pro-Paille a la particularité d'être encadrée par un binôme de formateurs et formatrices complémentaires (un.e concepteur-trice et un.e constructeur-trice) agréé.e.s par le RFCP.

Emmanuel DERAGNE : Formateur en construction bois - Assistance technique à Maitrise d'Ouvrage

Maël STECK : Charpentier, président SCOP Bati Nature

Sylvain DESCHAMPS, artisan en rénovation globale, plâtrerie, étanchéité à l'air, ventilation

Les actions d'Oïkos sont soutenues par :



Formation professionnelle

Pro-paille : Respecter les règles professionnelles CP 2012 caractérisant le matériau paille comme isolant de structures et support d'enduits

PROGRAMME DETAILLÉ :

Jour 1 :

09:00 à 12:30 : Introduction, Approvisionnement et ressource paille
À L'Arbresle par DERAGNE Emmanuel / STECK Maël

13:30 à 17:30 : Mise en œuvre des bottes de paille comme élément d'isolation
– Organisation de chantier
Sur plateau technique, ECOCENTRE par DERAGNE Emmanuel / STECK Maël

Jour 2 :

09:00 à 12:30 : Eléments de physique du bâtiment adaptés à la construction en paille
À L'Arbresle par DERAGNE Emmanuel / STECK Maël

13:30 à 17:30 : Les différentes structures bois
Sur plateau technique, ECOCENTRE par DERAGNE Emmanuel / STECK Maël

Jour 3 :

09:00 à 12:30 : Mise en œuvre des huisseries et des équipements
À L'Arbresle par DERAGNE Emmanuel / STECK Maël

13:30 à 17:30 : Mise en œuvre des enduits sur support de paille
Sur plateau technique, ECOCENTRE par DERAGNE Emmanuel / STECK Maël

Jour 4 :

09:00 à 12:30 : Mise en œuvre des enduits (suite)
À L'Arbresle par DERAGNE Emmanuel / BATNINI Sofiane

13:30 à 17:30 : Mise en œuvre des enduits (suite)
Sur plateau technique, ECOCENTRE par DERAGNE Emmanuel / BATNINI Sofiane

Jour 5 :

09:00 à 12:30 : Test écrit
À L'Arbresle par DERAGNE Emmanuel / BATNINI Sofiane

13:30 à 17:30 : Réparation des désordres
À L'Arbresle par DERAGNE Emmanuel / BATNINI Sofiane



Les actions d'Oïkos sont soutenues par :

